



Envie de concrétiser votre projet de formation ?

→ **Accueil**

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h30
(16h30 le vendredi)
accueil@its-tours.com
02.47.62.33.33

→ **Orientation**

Information & conseil sur les formations
orientation@its-tours.com
02.47.62.33.76

→ **Admissions**

Informations & démarches d'inscriptions
admissions@its-tours.com
02.47.62.56.71

→ **Référents Handicap**

Accueil des personnes en situation de handicap
referent.handicap@its-tours.com

Nos conseils pour réussir !

Soyez curieux ! Visionnez des vidéos de professionnels pour mieux cerner les spécificités des métiers du secteur social. Interviewez des professionnels.

Allez à la rencontre des professionnels et des publics accompagnés ! Investissez-vous dans des actions de bénévolat (associations sportives, artistiques, culturelles, humanitaires) et faites des stages.

Consultez l'agenda de l'ITS !

Participez aux réunions d'information, événements d'orientation (salons, forums), visitez l'ITS Tours et venez nous rencontrer lors des Journées Portes Ouvertes.

Institut du
**Travail
Social**
TOURS



Titre
Niveau 5

Conseiller en insertion professionnelle

Formation en
15 semaines

Donnez du sens
à **votre métier**

→ EN APPRENTISSAGE

→ PAR LA V.A.E.

www.its-tours.com

17 rue Groison 37100 TOURS



LE MÉTIER ET LES ÉVOLUTIONS DE CARRIÈRE

Le Conseiller en Insertion Professionnelle accompagne les individus dans leur parcours d'insertion professionnelle en tenant compte de leurs compétences, aspirations et du marché du travail.

Il facilite l'accès à des informations concernant l'emploi, la formation et les services dématérialisés. Il appréhende la personne concernée dans sa globalité et analyse ses besoins. Il identifie les atouts, les freins, les motivations et les compétences des personnes concernées pour analyser leurs besoins et élaborer progressivement avec elles un diagnostic partagé de leur situation. La maîtrise des techniques d'entretien est essentielle.

Afin d'accompagner les personnes vers l'emploi, il identifie des parcours d'insertion adaptés à leurs projets, leurs ressources et leurs besoins. Ces parcours sont structurés en étapes réajustées selon la progression effective des personnes et des évolutions de l'environnement socio-économique. Il les suit dans la réalisation de leurs parcours en utilisant les applicatifs numériques et les outils collaboratifs adaptés pour contribuer à la levée des freins rencontrés. Il conçoit, prépare et anime différents ateliers sur des thèmes liés à leur parcours d'insertion. Le conseiller en insertion professionnelle analyse régulièrement sa pratique afin de la faire évoluer. A partir de l'analyse de son territoire et dans une démarche projet, il prend contact avec des employeurs pour développer des modes de coopération et une relation de service. Les partenariats et les réseaux sont des outils quotidiens.

Il exerce dans le domaine du secteur public (ou entreprises/services ayant une mission de service public), de l'économie sociale et solidaire, privé ou social et médico-social. La promotion de la participation et du pouvoir d'agir des personnes concernées se situent au cœur des apprentissages proposés à l'ITS et les pédagogies employées permettent l'acquisition des savoirs interventionnels dans une logique inclusive de leur accompagnement.

→ **Évolution de carrière** : Le CIP peut évoluer vers des fonctions d'Éducateur Technique Spécialisé ou vers des fonctions de responsabilité de service.

→ **Poursuite d'études** : : DEETS, DEES, CAFERUIS, CAFDES, DEIS, poursuite vers des études universitaires de niveau Licence puis master (domaines sciences humaines et sociales).

PRÉREQUIS

- Niveau baccalauréat recommandé ou équivalent ou une première expérience de l'insertion professionnelle,
- Compétences en communication orale et écrite : écouter, poser des questions, reformuler, comprendre des énoncés spécifiques, résumer et rédiger un compte-rendu,
- Compétences en bureautique : utiliser les fonctions de base du traitement de texte, une messagerie électronique et savoir réaliser une recherche sur internet.

DURÉE DE LA FORMATION

Durée totale de la formation : 15 semaines réparties de septembre à juin. 525 h de formation théorique et 805 h de formation pratique.

OBJECTIFS

La finalité de la formation est d'obtenir le Titre Professionnel de Conseiller en Insertion Professionnelle en validant successivement les 3 Blocs de compétences (BC) constitutifs du titre :

- **BC 1 : Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé**
- **BC 2 : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle**
- **BC 3 : Mettre en œuvre une offre de service auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle**

MÉTHODES MOBILISÉES

Les modalités pédagogiques de la formation comprennent un principe d'alternance entre le centre de formation et les terrains professionnels, des enseignements théoriques, méthodologiques et appliqués, des travaux dirigés, des pratiques numériques et informatiques et des périodes de formation pratique. Des déplacements sur les sites professionnels et des mises en situation professionnelle favorisent l'apprentissage des compétences.

MODALITÉS DE LA FORMATION (THÉORIQUES ET PRATIQUES)

La formation théorique d'une durée de 525 h est répartie en 3 Blocs de Compétences :

- BC 1 : Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé
- BC 2 : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
- BC 3 : Mettre en œuvre une offre de service auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

La formation pratique est de 805 heures soit 23 semaines. Elle se déroule en 2 périodes au sein de sites qualifiants (terrains de stage) auprès d'un référent professionnel. Un stage long (lieu d'emploi pour les salariés) de 700h, un stage court (hors emploi) de 105h.

A l'entrée en formation, les candidats font l'objet d'un positionnement des acquis de leur formation et de leur expérience professionnelle. A l'issue de ce positionnement, ils peuvent bénéficier d'un allègement de formation.

Les candidats ayant validé certains Blocs de Compétences bénéficient d'un programme Individualisé de formation (PIF). Pour les candidats ayant obtenu une validation partielle du titre professionnel de CIP (parcours post-jury), une période de stage minimale à valider lors du parcours complémentaire est associée à chaque Bloc de Compétences (2 semaines pour le BC1, 5 semaines pour le BC2 et 4 semaines pour le BC3).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le candidat doit valider chaque Blocs de Compétences pour obtenir le titre professionnel. Le bloc de compétence est validé dès lors que le candidat obtient « acquis » aux compétences validées lors de la certification correspondante

- **BC 1** : Accueillir pour analyser la demande des personnes et poser les bases d'un diagnostic partagé
- **BC 2** : Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle
- **BC 3** : Mettre en œuvre une offre de service auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle

CALENDRIER ET CONDITIONS D'ADMISSION

L'inscription se fait en ligne directement sur le site de l'ITS du 18/01/2023 au 07/04/2023.

Pour une bonne adaptation en formation, des connaissances et compétences de niveau 4 sont nécessaires notamment en communication orale et écrite : capacités rédactionnelle, d'analyse et de synthèse, maîtrise de l'environnement bureautique (word et internet).

Avoir une expérience professionnelle d'une année minimum (tous secteurs) est également un gage de bonne réalisation de la formation.

Avoir réalisé 2 ou 3 enquêtes emploi auprès de différents professionnels dans plusieurs structures d'insertion permet de confirmer son projet de devenir CIP. Une période d'immersion (Ex : PMSMP) est également une possibilité pour confirmer et sécuriser son projet.

Entretien individuel de positionnement visant à vérifier les prérequis et à évaluer les acquis à l'entrée en formation.

Entrée en formation : 2 septembre 2024

TARIFS ET FINANCEMENT

ADMISSIONS

Frais de dossier/entretien : 125 €

FORMATION

Plusieurs possibilités de financement selon votre profil.

- Par l'employeur
- Par l'opérateur de compétence (ex. Transition Pro)
- Par Pôle Emploi
- En autofinancement

Coût formation (hors place subventionnée) : 9 100 €

Pour une étude personnalisée des modalités de financement et/ou demande de devis, contacter directement le secrétariat à secretariat.ets@its-tours.com